



La reconfinade

Alors que le gouvernement impose un « reconfinement » à toute la population, la direction de France Télévisions trouve judicieux de faire revenir sur site des personnels de certains services qui jusqu'ici étaient en télétravail pour une spéciale « élections américaines » et un allongement du 20h.

Ces dernières semaines de nombreux cas de Covid19 ont été constatés, du moins semble-t-il puisque aucune information officielle n'a été transmise.

Qui ? quand ? depuis combien de temps ? Ai-je mangé avec cette personne juste avant à la cantine ? Le poste de travail sur lequel je travaille a-t-il été désinfecté ? Suis-je cas contact ? Il n'y a plus de cas contact à France Télévisions ?

Mais rassurez-vous, France Télévisions vous propose jusqu'à trois lingettes pour désinfecter tout votre poste de travail !

Les salariés ne sont pas logés à la même enseigne selon leur service : certains ont droit à une installation avec choix de fauteuil, dépôt du matériel à domicile, un manager qui s'inquiète de la santé des personnes.

Et des services où tout est imposé, sans dialogue. Les masques sont comptés, le gel donné au compte-goutte (il paraîtrait que certains en volent !).

On avance les frais de taxis à partir de 21h, le Covid ne sévit dans les transports qu'à la nuit tombée ? Tiens donc !

Lors du premier confinement, après des demandes répétées pendant plusieurs semaines, la Direction avait fini par accepter l'avance des frais de taxis pour toutes les vacations travaillées sur site, en diurne comme en décalé. Les chiffres actuels ne sont donc assurément pas encore assez graves pour qu'on applique le même principe, alors que la plupart des gens continuent d'aller travailler par le biais des transports en commun dans toute l'Île-de-France, les rames bondées en témoignent...

Combien faudra-t-il de malades, de personnes contaminées par le biais des salariés de France Télévisions qui finiront dans les hôpitaux surchargés ?

Histoire de rajouter des inégalités qui n'existaient pas encore, on nous a vendu une « prime Covid » pour récompenser les efforts de tous les salariés pendant le premier confinement, qu'on verse finalement seulement à quelques-uns selon le mérite évalué par leurs managers. De quoi bien attiser les tensions entre collègues, qui l'auront eue ou pas, pour une crise que tout le monde subit de plein fouet. On reprend la même recette pour la reconfinade de fin d'année, histoire de creuser les écarts de salaires et les disparités avant Noël, pour un confinement qui s'annonce déjà plus long et plus destructeur que le premier ?

La prime avec les marrons. Chaud, chaud !



Le personnel se pose des questions et alerte la direction sur les mesures qu'elle compte prendre pour les protéger et les informer. Les nombreuses communications génériques qui abreuvent nos boîtes mail, que beaucoup de non-permanents ne reçoivent pas, sont en contradiction avec certaines pratiques constatées. Nous espérons que la direction a bien conscience de la confusion entretenue. Pour rappel, la santé et le résultat sont une obligation légale, pas une faveur et tout le monde a droit à un traitement équitable.

Allez, on en reparle au prochain point sur Zoom !

Paris, le 04/11/2020